

Association COLEGRAMME  
Complexe « Les Tuileries » Salle Gatien  
- 80, Grand'Rue 67190 STILL

# PERISCOLAIRE DE GRESSWILLER

BULLETIN DE RESERVATION  
MENSUELLE

Un bulletin par enfant

Mois de : **JUIN 2019**

à retourner pour le : **mardi 25 juin 2019** **DERNIER DELAI !**

dans la boîte aux lettres du périscolaire devant l'école élémentaire de Gresswiller ou directement à l'animatrice.

**Toute demande faite après la date demandée ne sera plus prise en considération.**

Responsable :  
Mairie de Gresswiller  
03.88.50.00.29  
mairie@gresswiller.fr  
Périscolaire : 06.72.25.43.57

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare commander les repas et/ou inscrire à l'accueil du soir

Mon enfant : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	01-juil	02-juil	04-juil	05-juil
Cantine : 11h30 à 13h30 8 € / jour / enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soir : 15h15 à 18h00 6 € / jour / enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**TOTAL DU MOIS :** \_\_\_\_\_ €

à régler par chèque à COLEGRAMME ou en espèces.  
Paiement à déposer dans la boîte aux lettres devant l'école  
élémentaire à l'issue de la période de garde après réception de la  
facture dans la limite du 15 du mois suivant.

**IMPORTANT :** pour des raisons d'organisation, il ne sera plus possible d'annuler la garde de midi en cours de semaine. Sauf si annulation pour raison médicale concernant l'enfant et non un parent (certificat médical au nom de l'enfant à fournir). Si vous souhaitez annuler une garde du soir, il faudra le faire au plus tard la veille. Les frais de repas s'élèvent à 4,37€.

Date :

Signature :